



Les pompiers vont mettre des semaines à venir à bout des feux en **Californie**
Monde, page 16

Guy Lachapelle, nouveau président de Raiffeisen, réfléchit à des prestations non bancaires
Économie, page 17



Suisse

Monde
 Economie
 Culture
 La der

Armée suisse

Des épouses de haut gradés héliportées pour un golf à Crans

Réunis en Valais, des officiers généraux ont invité leurs compagnes à les rejoindre. Des Super Puma des Forces aériennes ont servi de taxis

Thomas Knellwolf et Titus Plattner

Dans l'armée suisse, la «tradition» veut que, tous les deux ans, les femmes des cadres supérieurs soient invitées à rejoindre leurs hommes en séminaire. La dernière fois, c'était les 21 et 22 juin 2017: dix-huit compagnes d'officiers généraux ont été prises en charge par hélicoptère à différents endroits de Suisse et transportées en Valais. Après le repas du soir et la nuitée à Crans-Montana, une initiation au golf était au programme.

C'est ce que montre un rapport d'audit sur les dépenses du personnel militaire de haut niveau. Il a été obtenu par la cellule d'enquête de Tamedia et le journal «La Liberté» au nom de la Loi sur la transparence dans l'administration. Pendant plusieurs mois, l'armée s'est opposée à sa transmission, avant qu'une médiation devant le préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, Adrian Lobsiger, ne l'y force.

Hélicoptère et cours de golf
 L'inspecteur y critique le «transport des partenaires aux frais des Forces aériennes». La «nécessité de ces dépenses peut être remise en question», que ce soit la prise en charge des épouses par hélicoptère aux frais de l'État, le cours de golf, et même leur participation au séminaire de cadres proprement dite. L'inspecteur parle pudiquement d'un «potentiel d'économies». Une heure de vol avec un Super Puma coûte 10900 francs suisses. Rien que pour l'aller, depuis Dübendorf, Emmen, Berne, Payerne et Lausanne, où les épouses ont été «récupérées», plusieurs heures de vol ont été nécessaires.

Certes, les partenaires ont dû payer une participation forfaitaire de 100 francs chacun. Mais ce montant ne couvre pas, de loin, les frais supplémentaires pour les femmes: 7007 francs pour la restauration, l'hébergement, la visite du lac souterrain de Saint-Léo-



Une heure de vol avec un Super Puma coûte 10 900 francs suisses. KEYSTONE/PETER KLAUNZER



Philippe Rebord
 Chef de l'armée

nard ou l'initiation donnée au Golf Driving Range de Crans.

Le chef de l'armée, Philippe Rebord, était responsable de l'organisation de l'événement. Selon lui, le conseiller fédéral Guy Parmelin était informé du programme. Le ministre de la Défense avait même prononcé un discours en Valais en présence des épouses des généraux.

Philippe Rebord a été auditionné au sujet de «Crans-Montana 2017» dans le cadre de l'enquête administrative. Il a souligné que les pilotes d'hélicoptère doivent de toute façon effectuer un certain nombre d'heures de vol chaque année et n'ont de ce fait «pas volé une seconde supplémentaire». Le transport des femmes n'aurait donc entraîné aucun coût.

Si le chef de l'armée n'a enfreint aucun règlement, comme le souligne le rapport d'audit, Philippe Rebord semble s'être rendu compte du caractère problématique de ce genre d'opérations avec épouses. Depuis, de nouvelles directives internes ne permettent plus que les partenaires soient invités aux frais de l'armée.

L'audit mené sur les «frais de bouche» des hauts cadres de l'armée a mis au jour une habitude généralisée à ne pas trop regarder à la dépense lors de sorties de travail, mais aussi des manquements jugés extrêmement problématiques. Le ministre de la Défense, Guy Parmelin, a d'ailleurs exigé un changement culturel profond en matière de notes de frais.

Tout avait commencé par la suspension provisoire, en décembre 2016, du médecin-chef de l'armée, Andreas Stettbacher. Mis à pied pour avoir organisé un repas de Noël pour 32 personnes à 15000 francs, il se défend en expliquant comment ses chefs se comportent en pareille occasion. Enfin entendu en août 2017, le médecin-chef accuse notamment son supérieur, le commandant de corps Daniel Baumgartner, et dénonce le chef de l'armée, Philippe Rebord, pour les vols en hélicoptère des épouses.

Le médecin-chef parle de menus à rallonge «très convenables», de soirées avec «alcool sans limites». En particulier une «orgie à l'Appenzeller-Alpenbitter» qui aurait eu lieu lors d'un séminaire de la base logistique à Elm, dans le canton de Glaris. On y aurait consommé une telle quantité de schnaps que certains participants étaient pratiquement incapables de parler et totalement inaptes au travail le lendemain matin.

Ébranlé par ces déclarations, Guy Parmelin réintègre le médecin-chef et demande un audit, qui est confié à Cornel Borbély. L'ancien procureur zurichois a la réputation d'être aussi tenace qu'incorruptible: il mène son enquête au pas de charge, auditionne toute une série d'officiers de haut rang, compare leurs déclarations avec la comptabilité, etc.

Interrogé par Cornel Borbély, le commandant de corps Daniel Baumgartner n'a jamais eu le sentiment que les choses aient dérapé lors du fameux séminaire à Elm. Selon lui, c'était «une soirée amusante et joyeuse», rien de plus.

Dépenses prises à la légère

Le rapport d'audit est plus contrasté. On y lit à plusieurs reprises que certaines dépenses ont été effectuées à la légère. Cornel Borbély dresse la liste de ce que les 22 membres de la direction de la base de logistique de l'armée et leurs six invités ont consommé au soir du 16 juin 2014 lors du séminaire de la base logistique dans le canton de Glaris: sept bières, 82 spiritueux (un café prune Luz, 53 Appenzeller, 17 grappas, un scotch, six vieilles prunes Morin et une Williams Theiler Pianta), dix bouteilles de vin blanc, douze bouteilles de vin rouge, pour un total de 1735 fr. 20 de boissons alcoolisées.

Alors? Orgie ou pas? Nous avons

mémorable aux frais de la Confédération. Sans compter les cigares, 94 fr. 50, eux aussi pris en charge par l'État.

Le poste «boissons» était hors norme

Un employé avait averti du caractère hors norme du poste «boissons», mais le commandant de corps Baumgartner a visé la note. Le chef de la base logistique s'est aussi montré généreux lors des repas de Noël, pour lesquels il a souvent dépensé 250 francs et plus par employé, car les compagnes et compagnons étaient aussi invités.

Pour Cornel Borbély, «on ne comprend pas à quel titre les invitations des partenaires devraient être payées par les contribuables». Les organes de contrôle internes à la Confédération n'auraient toutefois jamais rien trouvé à redire à cette «pratique» – bien que la Loi sur les finances de la Confédération et une directive du DDPS gravent dans le granit le principe de l'emploi économe des fonds.

Un nouveau règlement sur les notes de frais indiquant ce qui est admissible pour les repas de Noël ou les événements de cadres n'a été établi par le DDPS qu'en réaction au rapport Borbély. Depuis le 1^{er} septembre 2018, il interdit ce que le chef d'armée Philippe Rebord a encore fait en pleine canicule, en juillet 2017.

Lire l'éditorial en une:
 «Le Jeu», version notes de frais»

PUBLICITÉ